



PUBLICATION

23/04/2020

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 AVRIL 2020 ET RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 23 avril 2020 à 15h30, au siège social, sous la présidence de Martin Bouygues, président-directeur général.

Exceptionnellement, en raison des mesures de confinement visant à lutter contre la propagation du coronavirus, et en application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, l'assemblée s'est tenue sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'assemblée générale était retransmise sur internet. Les actionnaires avaient pu exprimer leurs votes par correspondance ou par internet, et poser des questions écrites avant l'assemblée.

L'assemblée générale réunissait 4 242 actionnaires représentant 283 032 480 actions et 410 712 828 droits de vote pour la partie ordinaire.

L'assemblée générale réunissait 4 247 actionnaires représentant 283 054 860 actions et 410 757 588 droits de vote pour la partie extraordinaire.

Soit 74,57 % du total des actions disposant du droit de vote.

Nombre total d'actions disposant du droit de vote	379 579 803
Nombre total de voix	510 047 723
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 4 242 Partie extraordinaire : 4 247
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 283 032 480 Partie extraordinaire : 283 054 860
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 410 712 828 Partie extraordinaire : 410 757 588

Lors de cette assemblée, Martin Bouygues, assisté d'Olivier Roussat, directeur général délégué, de Pascal Grangé, directeur général adjoint et directeur financier du groupe Bouygues, et d'Arnaud Van Eeckhout, secrétaire général, a présenté le Groupe et son écosystème, ses engagements et ses priorités stratégiques, les faits marquants et les chiffres clés de l'exercice 2019, ainsi que les impacts de la crise sanitaire sur la situation du Groupe.

Colette Lewiner, présidente du comité de sélection et des rémunérations, Anne-Marie Idrac, présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat, et Helman le Pas de Sécheval, président du comité d'audit, ont présenté respectivement les travaux de ces comités pour l'année 2019.

Enfin, Pascal Grangé a présenté le contenu des rapports des commissaires aux comptes.

A l'issue de ces présentations, le Président a répondu aux questions qui avaient été posées par des actionnaires avant l'assemblée. Il a ensuite été procédé à la présentation des résolutions et à l'annonce du résultat des votes.

Les actionnaires ont adopté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration. Ils ont en particulier :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019 et l'affectation de la totalité du bénéfice distribuable au report à nouveau ;
- approuvé les conventions et engagements réglementés ;
- approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- approuvé les rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2019 ;
- renouvelé le mandat d'administrateur d'un administrateur (Alexandre de Rothschild) ;
- nommé Benoît Maes en qualité d'administrateur indépendant ;
- autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions et à réduire le capital social ;
- renouvelé la délégation de compétence donnée au conseil d'administration en matière d'émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique;
- modifié les statuts pour les mettre en conformité avec certaines dispositions législatives et réglementaires.

Les résultats du vote des résolutions sont détaillés ci-après.

BOUYGUES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 2020

Partie ordinaire

n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
1	Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2019					
	Adoptée	410 595 754	99,99	30 462	0,01	86 612
2	Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2019					
	Adoptée	410 595 880	99,99	30 216	0,01	86 732
3	Affectation du résultat de l'exercice 2019					
	Adoptée	410 361 479	99,96	184 372	0,04	166 977
4	Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ¹					
	Adoptée	165 354 560	63,33	95 747 693	36,67	13 489
5	Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux					
	Adoptée	318 421 301	77,57	92 096 140	22,43	195 387
6	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs					
	Adoptée	410 189 020	99,88	495 991	0,12	27 817
7	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce					
	Adoptée	387 148 071	94,27	23 540 065	5,73	24 692
8	Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Martin Bouygues					
	Adoptée	336 855 491	82,30	72 457 844	17,70	1 399 493
9	Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Olivier Bouygues					
	Adoptée	334 987 113	81,84	74 325 094	18,16	1 400 621
10	Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Philippe Marien					
	Adoptée	326 921 274	79,60	83 769 642	20,40	21 912
11	Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Olivier Roussat					
	Adoptée	326 924 134	79,60	83 767 200	20,40	21 494
12	Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administrateur de M. Alexandre de Rothschild					
	Adoptée	385 612 520	93,89	25 080 973	6,11	19 335
13	Nomination, pour une durée de trois ans, de M. Benoît Maes en qualité d'administrateur					
	Adoptée	410 573 344	99,97	119 468	0,03	20 016
14	Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société					
	Adoptée	312 267 140	76,03	98 433 879	23,97	11 809

1) Les actionnaires concernés, représentant 149 597 086 voix, n'ont pas pris part au vote.

Partie extraordinaire						
n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
15	Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues					
	Adoptée	407 038 012	99,10	3 712 070	0,90	7 506
16	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions, dans la limite de 25 % du capital social, en période d'offre publique visant la Société					
	Adoptée	299 813 344	72,99	110 935 275	27,01	8 969
17	Modifications des statuts					
	Adoptée	406 125 728	98,88	4 616 543	1,12	15 317
18	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration aux fins de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires					
	Adoptée	353 092 991	85,96	57 656 371	14,04	8 226
19	Pouvoirs pour formalités					
	Adoptée	410 732 665	99,99	17 272	0,01	7 651

Conformément à l'article R.225-29-1 IV du Code de Commerce, la politique de rémunération 2020 telle qu'approuvée ce jour par les actionnaires est disponible sur le site internet www.bouygues.com/le-groupe/gouvernance/remunerations.